

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2013

Le huit avril deux mille treize, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Fabrice MICHELET Maire.

**ETAIENT PRESENTS:** M. Fabrice MICHELET Maire, Mme Sylvie MAGNAIN Adjoint, M. Joël PROUST Adjoint, M. Guillaume GENDRAUX Adjoint, Mme Sylvie COUTEAU Adjoint, M. Christian GRIPPON, M. Patrick COIRAULT, M. Michel GORNARD, Mme Dominique COIRIER, Mme Martine GENDRAUX, Mme Marie-Noëlle AIMARD Mme Marie-Claire RAGOT et M. Arthur JONES.

**ETAIENT ABSENTS:** M. Loïc RANCHERE, Mme Odile BOSSERT et Mme Valérie INGLIN qui ont respectivement donné pouvoir pour voter en leur lieu et place à Mme Sylvie COUTEAU, Mme Sylvie MAGNAIN et M. Fabrice MICHELET ainsi que M. Philippe FAUCON non représenté.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M. Guillaume GENDRAUX

Monsieur le Maire accueille l'assemblée. Après adoption du compte rendu de la séance en date du 04 Mars 2013, Monsieur le Maire rappelle que les synthèses du compte administratif 2012 et l'analyse du projet de budget primitif 2013 ainsi que les documents budgétaires élaborés par la commission « Finances », ont été transmis aux élus avec la convocation. Il invite les élus à poser les questions que ces propositions ont pu susciter.

Le Conseil Municipal délibère donc comme suit quant aux **Comptes Administratifs 2012** (document budgétaire de l'ordonnateur - le Maire) qui doivent être en conformité avec les Comptes de Gestion (document budgétaire du comptable - le Trésorier), les deux retraçant les écritures de l'année antérieure, et quant aux **Budgets Primitifs 2013 du budget principal et des budgets annexes.**

**Il est rappelé que les CA ont été présentés et commentés lors de la séance précédente.**

## COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2012 BUDGETS PRIMITIFS 2013

### SERVICE DES EAUX

CA 2012	Recettes	Dépenses	Résultat 2012	Résultat 2011 reporté	Résultat global
FONCTIONNEMENT	111 617,37 €	103 606,78 €	8 010,59 €	12 875,89 €	<b>20 886,48 €</b>
INVESTISSEMENT	76 275,17 €	38 323,90 €	37 951,27 €	14 718,87 €	<b>52 670,14 €</b>
		résultats cumulés	45 961,86 €	27 594,76 €	<b>73 556,62 €</b>

Aucune remarque n'est formulée quant à l'exécution de ce budget.

Monsieur le Maire intéressé par la décision à prendre, quitte la salle et Madame Sylvie Magnain adjointe invite l'assemblée à se prononcer quant au compte administratif 2012 du service des eaux qui est adopté à l'unanimité (14 voix). Le Compte de Gestion 2012 du service des eaux est également adopté à l'unanimité (16 voix).

Sur proposition de la commission « Finances-Marchés publics », considérant que la section d'investissement est excédentaire du fait des dotations aux amortissements (écritures entre section de fonctionnement et section d'investissement), le Conseil Municipal à l'unanimité (16 voix) décide de maintenir la totalité du résultat 2012 soit 20 886,48 €, en section de fonctionnement.

Sur proposition de la commission, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité (16 voix) le **BUDGET PRIMITIF 2013 du service des eaux** se décomposant ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : équilibrée en dépenses et en recettes à 118 887 €  
SECTION D'INVESTISSEMENT : équilibrée en dépenses et en recettes à 82 871 €

## LOTISSEMENT DE LA GARE

CA 2012	Recettes	Dépenses	Résultat 2012	Résultat 2011 reporté	Résultat global
FONCTIONNEMENT	80 036,49 €	37 645,06 €	42 391,43 €	24 721,82 €	<b>67 113,25 €</b>
INVESTISSEMENT	43 188,00 €	65 359,37 €	-22 171,37 €	-41 007,53 €	<b>-63 178,90 €</b>
		résultats cumulés	20 220,06 €	<b>-16 285,71 €</b>	<b>3 934,35 €</b>

Il est rappelé que le budget annexe de la gare a reversé 10 000 € au budget principal pour contribuer aux travaux de remplacement des ouvertures des logements de la Place Emile Thomas.

Aucune remarque n'est formulée quant à l'exécution de ce budget. Monsieur le Maire intéressé par la décision à prendre, quitte la salle et Madame Sylvie Magnain adjointe invite l'assemblée à se prononcer quant au compte administratif 2012 du Lotissement de la Gare qui est adopté à l'unanimité (14 voix). Le Compte de Gestion 2012 de ce budget annexe est également adopté à l'unanimité (16 voix).

Après discussion, le Conseil Municipal sur proposition de la commission «Finances », statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011 constatant que le compte administratif 2012 présente un EXCEDENT D'EXPLOITATION de 67 113.25 €, décide à l'unanimité (16 voix), de répartir ce résultat comme suit :

- 3 934.35 Euros en excédent antérieur reporté en section de fonctionnement
- 63 178.90 Euros à l'article 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » en section d'investissement pour le remboursement du capital des emprunts.

Sur proposition de la commission, le Conseil Municipal décide de réduire le montant du versement sur le budget principal pour la réalisation de travaux dans les autres logements communaux non intégrés dans ce budget annexe à 4 000 Euros étant précisé que ce montant pourra être actualisé en cours d'exercice et adopte, à l'unanimité (16 voix) le **BUDGET PRIMITIF 2013 du lotissement de la gare** se décomposant ainsi :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT** : équilibrée en dépenses et en recettes à 82 235 Euros

**SECTION D'INVESTISSEMENT** : équilibrée en dépenses et en recettes à 120 898 Euros

## GARENNE DU BOIS AUX PINS

Monsieur le Maire précise que seules l'encaissement des ventes de parcelles a été inscrit sur le budget 2012. Les écritures de stock devront être régularisées sur l'exercice 2013.

CA 2012	Recettes	Dépenses	Résultat 2012	Résultat 2011 reporté	Résultat global
FONCTIONNEMENT	93 280.55 €	0 €	93 280.55 €	- 125 119.93 €	<b>- 31 839.38 €</b>
INVESTISSEMENT	0 €	0 €	0 €	- 335 452.42 €	<b>- 335 452,42 €</b>
		résultats cumulés	93 280. 55 €		<b>- 367 291.80 €</b>

Aucune remarque n'est formulée. Monsieur le Maire intéressé par la décision à prendre, quitte la salle et Madame Sylvie Magnain adjointe invite l'assemblée à se prononcer quant au compte administratif 2012 du budget annexe de la Garenne du Bois aux Pins qui est adopté à l'unanimité (14 voix).

Le Compte de Gestion 2012 de ce budget annexe est également adopté à l'unanimité (16 voix).

Tenant compte des écritures de régularisation à envisager, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité (16 voix) le **BUDGET PRIMITIF 2013 du Lotissement de la Garenne du Bois aux Pins**, se décomposant ainsi :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT** : équilibrée en dépenses et en recettes à 450 063.38 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT** : équilibrée en dépenses et en recettes à 753 676.42 €

## COMMERCE RESIDENCE GONTIER

Il convient d'établir un compte administratif de ce budget annexe du fait d'une unique écriture de régularisation au titre de la TVA qui a donné lieu à une recette de 5.29 € en 2012. Cela génère donc un excédent de fonctionnement de 5.29 € Aucune remarque n'est formulée. Monsieur le Maire intéressé par la décision à prendre, quitte la salle et Madame Sylvie Magnain adjointe invite l'assemblée à se prononcer quant au compte administratif 2012 du budget annexe de la Garenne du Bois aux Pins qui est adopté à l'unanimité (14 voix).

Le Compte de Gestion 2012 de ce budget annexe est également adopté à l'unanimité (16 voix).

Afin de clore définitivement ce budget qui était consacré au contrat de crédit-bail arrivé à échéance, avec Monsieur et Madame Michel DUCROS pour la partie qui accueille le bar PMU, il convient de prévoir des écritures d'ordre.

Tenant compte des écritures à envisager, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité (16 voix) le **BUDGET PRIMITIF 2013 du Commerce Résidence Gontier**, se décomposant ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : équilibrée en dépenses et en recettes à 5.29 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : équilibrée en dépenses et en recettes à 125 066.69 €

## BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire rappelle les résultats de l'exercice 2012 ainsi établis

### Récapitulatif du COMPTE ADMINISTRATIF 2012

	Année 2012	Résultat 2011	Total cumulé
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
recettes	1 913 342,36 €	120 038,17 €	2 033 380,53 €
dépenses	1 490 626,11 €		1 490 626,11 €
<b>Excédent</b>	<b>422 716,25 €</b>	<b>120 038,17 €</b>	<b>542 754,42 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
recettes	1 406 549,43 €		1 406 549,43 €
dépenses	539 786,16 €	453 657,23	993 443,39 €
<b>Déficit</b>		<b>453 657,23</b>	
<b>Excédent</b>	<b>866 763,27 €</b>		<b>413 106,04 €</b>
<b>TOTAL CUMULE DES SECTIONS - RESULTAT GLOBAL</b>			<b>+ 955 860,46 €</b>

Aucune remarque n'est formulée. Monsieur le Maire intéressé par la décision à prendre, quitte la salle et Madame Sylvie Magnain adjointe invite l'assemblée à se prononcer quant au compte administratif 2012 du budget principal de la Commune qui est adopté à l'unanimité (14 voix).

Le Compte de Gestion 2012 de ce budget annexe est également adopté à l'unanimité (16 voix).

## AFFECTATION DE RESULTAT

Après discussion, le Conseil Municipal sur proposition de la commission « Finances - Marchés publics », statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011 constatant que le compte administratif 2012 présente un **EXCEDENT D'EXPLOITATION de 542 754.42 €**, décide à l'unanimité (16 voix), de répartir ce résultat comme suit :

- 122 754.42 €uros en excédent antérieur reporté **en section de fonctionnement**

- 420 000.00 €uros à l'article 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » **en section d'investissement**

## BUDGET PRIMITIF 2013 DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire commente les différents tableaux de synthèse mentionnant les prévisions et l'utilisation des crédits en 2012 et le projet de budget 2013 établi par la commission « Finances-Marchés Publics »

COMPTE	Fonctionnement DEPENSES	BP2012	CA2012	BP2013	BP2013/CA2012		BP2013/BP2012	
11	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>401 550 €</b>	<b>416 848 €</b>	424 180 €	7 332 €	<b>1,76%</b>	22 630 €	<b>5,64%</b>
60	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCK	189 600 €	209 175 €	210 600 €	1 425 €	<b>0,68%</b>	21 000 €	<b>11,08%</b>
61	SERVICES EXTERIEURS	141 600 €	146 023 €	143 000 €	-3 023 €	<b>-2,07%</b>	1 400 €	<b>0,99%</b>
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	49 350 €	42 314 €	58 380 €	16 066 €	<b>37,97%</b>	9 030 €	<b>18,30%</b>
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS	21 000 €	19 336 €	12 200 €	-7 136 €	<b>-36,90%</b>	-8 800 €	<b>-41,90%</b>
12	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>740 000 €</b>	<b>714 369 €</b>	740 000 €	25 631 €	<b>3,59%</b>	0 €	<b>0,00%</b>
14	<b>ATTENUATION DE PRODUITS</b>	<b>0 €</b>	<b>526 €</b>	600 €				
65	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION</b>	<b>260 650 €</b>	<b>245 982 €</b>	261 700 €	15 718 €	<b>6,39%</b>	1 050 €	<b>0,40%</b>
66	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>66 000 €</b>	<b>65 752 €</b>	70 000 €	4 248 €	<b>6,46%</b>	4 000 €	<b>6,06%</b>
67	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>19 124 €</b>	<b>47 149 €</b>	13 €	-47 136 €	<b>-99,97%</b>	-19 111 €	
	<b>TOTAL</b>	<b>1 487 324 €</b>	<b>1 490 626 €</b>	<b>1 496 493 €</b>	<b>5 867 €</b>	<b>0,39%</b>	<b>9 169 €</b>	<b>0,62%</b>
	<b>TOTAL SANS CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 468 200 €</b>	<b>1 443 477 €</b>	<b>1 496 480 €</b>	<b>53 003 €</b>	<b>3,67%</b>	<b>28 280 €</b>	<b>1,93%</b>

COMPTE	Fonctionnement RECETTES	BP2012	CA2012	BP2013	BP2013/CA2012		BP2013/BP2012	
13	ATTENUATION DE CHARGES	3 000 €	17 999 €	<b>3 000 €</b>	14 999 €	83,33%	0 €	0,00%
70	PRODUITS DES SERVICES	116 550 €	111 777 €	<b>108 850 €</b>	2 927 €	-2,62%	-7 700 €	-6,61%
73	IMPOTS ET TAXES	941 975 €	963 247 €	<b>984 258 €</b>	21 011 €	2,18%	42 283 €	4,49%
74	DOTATIONS SUBVENTIONS	702 907 €	709 955 €	<b>703 927 €</b>	6 028 €	-0,85%	1 020 €	0,15%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	74 000 €	83 316 €	<b>69 000 €</b>	14 316 €	-17,18%	-5 000 €	-6,76%
76	PRODUITS FINANCIERS	150 €	162 €	<b>150 €</b>	12 €	-7,68%	0 €	0,00%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 000 €	26 886 €	<b>3 000 €</b>	23 886 €	-88,84%	0 €	0,00%
	<b>TOTAL</b>	<b>1 841 582 €</b>	<b>1 913 342 €</b>	<b>1 872 185 €</b>	<b>41 157 €</b>	<b>-2,15%</b>	<b>30 603 €</b>	<b>1,66%</b>
	<b>TOTAL SANS RECETTES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 838 582 €</b>	<b>1 886 457 €</b>	<b>1 869 185 €</b>	<b>17 271 €</b>	<b>-0,92%</b>	<b>30 603 €</b>	<b>1,66%</b>

EVOLUTION DES DOTATIONS DE L'ETAT	2008	2009	2010	2011	2012	2013	différence 2013/2012	évolution en %
Dotation forfaitaire	469 842,00 €	462 794,00 €	468 533,00 €	431 779,00 €	428 693,00 €	424 064,00 €	-4 629,00 €	-1,08%
DSR 1ère fraction	117 851,00 €	118 054,00 €	132 433,00 €	131 497,00 €	136 897,00 €	141 076,00 €	4 179,00 €	3,05%
dotation nationale de péréquation	43 522,00 €	33 415,00 €	39 417,00 €	36 372,00 €	36 915,00 €	37 322,00 €	407,00 €	1,10%
<b>Total DOTATIONS</b>	<b>631 215,00 €</b>	<b>614 263,00 €</b>	<b>640 383,00 €</b>	<b>599 648,00 €</b>	<b>602 505,00 €</b>	<b>602 462,00 €</b>	<b>-43,00 €</b>	<b>-0,01%</b>
exo TF (bâti et non bâti)	25 501,00 €	25 005,00 €	21 216,00 €	21 221,00 €	19 962,00 €	17 911,00 €	-2 051,00 €	-10,27%
exo THabitation	44 919,00 €	40 453,00 €	43 710,00 €	57 850,00 €	57 501,00 €	58 173,00 €	672,00 €	1,17%
exo TProfessionnelle	40 736,00 €	23 922,00 €	29 419,00 €	20 201,00 €	16 939,00 €	14 334,00 €	-2 605,00 €	-15,38%
<b>total EXONERATIONS</b>	<b>111 156,00 €</b>	<b>89 380,00 €</b>	<b>94 345,00 €</b>	<b>99 272,00 €</b>	<b>94 402,00 €</b>	<b>90 418,00 €</b>	<b>-3 984,00 €</b>	<b>-4,22%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>742 371,00 €</b>	<b>703 643,00 €</b>	<b>734 728,00 €</b>	<b>698 920,00 €</b>	<b>696 907,00 €</b>	<b>692 880,00 €</b>	<b>4 027,00 €</b>	<b>-0,58%</b>

EVOLUTION DE LA FISCALITE	2013	2012	différence	Evolution
TF	312 430,30 €	304 637,00 €	7 793,30 €	2,56%
TFNB	33 956,28 €	33 640,00 €	316,28 €	0,94%
TH	365 048,60 €	354 169,00 €	10 879,60 €	3,07%
CFE	70 961,04 €	70 816,00 €	145,04 €	0,20%
TASCOM	38 498,00 €	36 611,00 €	1 887,00 €	5,15%
CVAE	49 939,00 €	48 058,00 €	1 881,00 €	3,91%
IFER	5 100,00 €	3 060,00 €	2 040,00 €	66,67%
prdt TA FNB	1 769,00 €	1 647,00 €	122,00 €	7,41%
<b>TOTAL</b>	<b>877 702,22 €</b>	<b>852 638,00 €</b>	<b>25 064,22 €</b>	<b>2,94%</b>

## Synthèse du projet de BP 2013 du budget principal

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>TOTAL DES DEPENSES</b> courantes	1 496 493,00	<b>TOTAL DES RECETTES</b> en tenant compte du produit assuré, notifié	1 872 185,22
023 (virt section INV)	375 000,00		
658 (autres charges de gestion)	123 446,64	EXCEDENT REPORTE	122 754,42
<b>TOTAL</b>	<b>1 994 939,64 €</b>		<b>1 994 939,64 €</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT

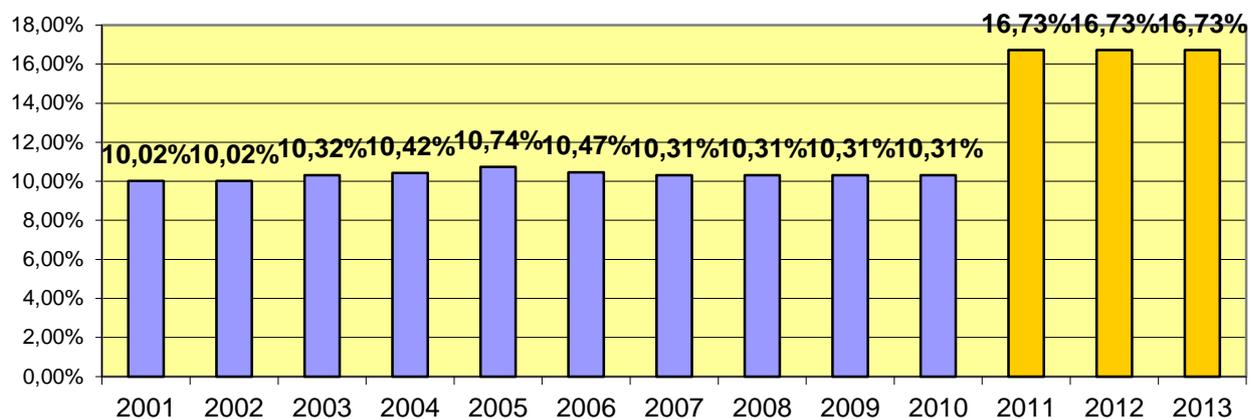
DEPENSES		RECETTES	
déficit reporté	/	Excédent reporté	413 106,04 €
Remboursement en capital des emprunts	156 000,00 €	virement prévisionnel	375 000,00 €
Restes à réaliser	98 474,00 €	FCTVA	50 000,00 €
Travaux 2013 inscrits	843 828,00 €	TA (ex TLE)	3 999,96 €
		<b>excédents de fonctionnement</b>	<b>420 000,00 €</b>
Réserve travaux	475 222,00 €	subventions RAR	111 418,00 €
		subventions travaux 2013	0,00 €
		emprunts	200 000,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>1 573 524,00 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>1 573 524,00 €</b>

L'affectation de résultats à un niveau fort depuis plusieurs années, crée un niveau d'autofinancement élevé qui permet de constituer une somme en réserve pour des investissements futurs.

### FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION



## Evolution des taux de la Taxe d'habitation



La recette fiscale assurée, sans augmentation de taux enregistre une hausse de 25 000 €, soit + 2.94% par rapport à la réalisation 2012. Cette augmentation est due surtout à l'évolution des bases fiscales de la taxe foncière bâtie et de la taxe d'habitation.

Après en avoir délibéré, sur proposition de la commission « Finances-Marchés Publics », le Conseil Municipal à l'unanimité décide de maintenir les taux d'imposition 2012 pour 2013 à savoir :

- **Taxe foncière : 17.29%**
- **Taxe d'Habitation : 16.73%**
- **Taxe Foncière non bâti : 54.68%**
- **CFE : 16.08%**

Le programme d'investissement est ensuite abordé et établi étant précisé que les projets seront bien préalablement sur rediscutés en réunion de Conseil Municipal avant leur concrétisation

<b>PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2013 PREVISIONNEL</b> Les projets en bleu ont déjà été engagés en début d'année	<b>Prévisions TTC</b>	<b>Subventions</b>
arroseur	6 000,00 €	
Place Cail	60 000,00 €	
porte sud CC + SAS	4 000,00 €	
poubelles	5 000,00 €	
ordinateurs	5 000,00 €	1 500,00 €
logiciel ST	6 780,00 €	
démolition bât DEZAFIT et aménagement place	85 000,00 €	
stockage eau du stade	15 000,00 €	
aménagement chemin piétonnier	7 000,00 €	
démolition Kennedy	100 000,00 €	
aménagement parking Kennedy	145 000,00 €	
meublier (tables rondes, bancs, chaises)	3 000,00 €	
Etude géotechnique Av Gaud	2 111,00 €	
matériels ST	3 050,00 €	
Cylindres	1 380,00 €	
programme éclairage public	10 100,00 €	
hall + wc centre culturel		
Etude PLU ?	35 000,00 €	
Etude rue département / AV Fils Fouquaud	10 000,00 €	2 500,00 €
alarme services techniques ?	10 000,00 €	
plaques de rue	3 000,00 €	
couverture des halles	4 000,00 €	
ardoises garages derrière mairie	4 000,00 €	
radar pédagogique	3 000,00 €	
extension ERDF	4 400,00 €	
Ethylotest	2 000,00 €	

Dans un contexte de plus en plus tendu, compte tenu des dotations en stagnation, voire en diminution, et des recettes fiscales à taux constant, le budget a globalement, été bâti pour préserver une capacité d'autofinancement forte, afin de financer les investissements nécessaires à la rénovation de notre patrimoine et aux équipements divers.

Puis adopte le **BUDGET PRIMITIF 2013** de la commune comme suit :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT : équilibrée en dépenses et en recettes à 1 994 940 €**

**SECTION D'INVESTISSEMENT : équilibrée en dépenses et en recettes à 1 573 524 €**

### **TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN SAS A L'ENTREE SUD DU CENTRE CULTUREL**

Afin de régler le problème d'ouvertures intempestives de la porte d'entrée du côté sud du centre culturel ce qui occasionne une déperdition de chaleur, il a été envisagé de prévoir un sas d'entrée.

Dans l'attente des devis définitifs, considérant la nécessité de cet aménagement, le Conseil Municipal sur proposition de la commission en accepte le principe et décide d'y affecter une enveloppe de 4 000 €uros

### **EXTENSION DES RESEAUX – CERTIFICAT URBANISME**

Monsieur le Maire présente le contexte de la demande de Certificat d'urbanisme formulée au titre d'un terrain Route de Sauzé-Vaussais. Ce terrain est actuellement accessible par un droit de passage sur la parcelle communale AK88 . Cela induit des conditions d'extension de réseaux dont le financement pourrait être à la charge de la collectivité.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- Refuse la prise en charge des frais d'extension du réseau électrique évoqués par ERDF
- Propose que le partie servant d'accès fasse l'objet d'une indivision avec la propriétaire dudit terrain afin de déplacer la limite de propriété, ce qui favoriserait l'implantation du coffret électrique. Considérant que cette solution peut faciliter la constructibilité dudit terrain, il sera demandé à la propriétaire de prendre les frais notariés et de géomètre à sa charge.
- Autorise le Maire à transmettre cette proposition à l'intéressée.

### **PROMOTION DU SITE DU CHATEAU**

La commune est régulièrement sollicitée pour l'envoi d'entrées gratuites pour la visite du château. Ces entrées sont distribuées dans le cadre de lotos organisés pour la plupart, par des associations de parents d'élèves. Par ailleurs, il pourrait être envisagé que ce principe soit étendu pour des cartes de pêche annuelles.

Après en avoir délibéré, il est décidé de faire procéder aux écritures comptables (dépenses et recettes) nécessaires pour comptabiliser ces entrées et ces cartes de pêche gratuites.

### **BILAN DES TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES TECHNIQUES EN 2012**

Monsieur Joël Proust adjoint commente le bilan de l'activité des services techniques en 2012 ainsi retracée

Les Effectifs théoriques :

Chef de Service : 1 TP, Espace vert: 4 TP, Voirie: 1 TP, Entretien voirie: 1 TP, Mécanique: 1 temps partiel (28 h), Maçonnerie: 1 TP, Electricité, plomberie : 1TP, Menuiserie: 1 TP, Peinture: 1 TP,  
Représentant globalement un **TOTAL THEORIQUE de 18 328 heures**

**Le NOMBRE D'HEURES effectivement travaillées** est de 18 328h (nombre théorique) - 1579h (arrêt) soit **16 749 h**  
Motifs des différents arrêts : Arrêts maladie:1140 h - Congés liés à des événements : 39 h -Stage: 00h -Temps Pompier:120h  
Heures remboursées par la CdC, SMP pour mise à disposition des agents = 280h

Les absences de longue durée sont compensées par l'emploi de contractuels mis à disposition par l'Association Intermédiaire de Melle

Tenant compte du temps consacré aux besoins associatif ou aux diverses animations, le nombre d'heures consacré aux chantiers est évalué à 16 300.

La liste (non exhaustive) des chantiers réalisés est dressée et commentée par Monsieur Proust

Toit vestiaire foot  
Remplacement volet roulant salle de musique  
Remplacement des fenêtres préfabrique gymnases  
Pierres de la ferme donnant sur l'avenue (au niveau de la cuisine)  
Réalisation d'une chape dans la réserve extérieure de la Ferme  
Maison des lavandières, changer le double vitrage de la fenêtre par du simple vitrage  
Repeindre extérieur du préfabriqué du stade  
Isolation et électricité salle de cinéma  
Repeindre Porte Entrée de La Mairie  
Salle Cail Mairie : 2 PC + Rideaux +Etagères à acheter ou à Faire  
Remédier aux mauvaises odeurs des WC publics du centre culturel  
WC Publics créés côté est de La Mairie  
Ponton de l'étang à protéger avec barrière  
Cimetières à marquer (les emplacements)  
Tuiles à remettre sur le mur du cimetière de Javarzay  
Lierre à enlever du mur du cimetière de Chef -Boutonne  
Chenil à détruire derrière la mairie  
Local poubelle sous les halles à changer de place  
Aménagement devant EHPAD pour franchir trottoir  
Installation de la cuve enterrée du centre culturel  
Peindre plafonds placo de la ferme  
Chemin piétonnier qui donne rue Robert Béchade à araser  
Aménagement de la plaine  
Installation jeux au lotissement de la Garenne du Bois aux Pins  
Aménagement autour columbarium Lussais  
Chemin piétonnier du parc : limite avec terrain Guitton  
Trottoirs avenue Auguste Gaud, Kennedy  
Installer 2 plots devant la Poste (passage piéton) + accessibilité  
Refaire le caniveau au niveau de la propriété Jourdain rue de Judée  
Refaire les trottoirs dans les Grapaudières  
Puisard rue des garennes aux Vaux  
Faire passages piétons rue du pont supérieur (3 ou 4)  
Refaire mur de la piscine soutenant la route  
Rue Kennedy traversée eau pluviale  
2 stops carrefour chemin des coquelicots et rue des genêts  
Fabrication vélo et mise en place vélos et mannequins pour journée du 06.08.2012  
Montage et mise en place des tables de pique-nique (10 pièces)  
Appartement 1 rue du Pre du coq (4 semaines 1 pers)  
Appartement 6 rue du Pre du coq (4 semaines 1 pers)  
Changement de tous les radiateurs dans les logements communaux du Lotissement de la Gare  
Repeindre arrêt de bus des Grapaudières  
Condamner les 2 portes dans la sacristie de l'Eglise de Javarzay  
Rampe escalier devant Bœuf  
Grillage route de l'Hermitage  
Chemin du Coudreau  
Amélioration Grange Aux Souvenirs

Monsieur Joël Proust adjoint, ajoute que le travail des agents a été exécuté avec beaucoup de conscience professionnelle, d'implication personnelle de chacun d'eux, de sérieux et de rigueur. Monsieur le Maire entérine ses remerciements et ajoute que cette liste des chantiers auxquels s'ajoutent les travaux récurrents qui souvent se voient moins tout en étant importants, montre l'efficacité des services.

## **RAPPORTS DES COMMISSIONS**

### **Sylvie MAGNAIN Adjoint responsable de la Commission « Affaires sociales »**

Donne le résultat de la vente effectuée dans le bâtiment Place du Petit Maure le 16 mars dernier.

### **Sylvie COUTEAU Adjoint responsable de la Commission « Animation de la vie locale – Culture Jeunesse »**

Indique que la commission sera prochainement réunie pour finaliser l'organisation de l'animation « Nuits Romanes » et l'organisation de la Foire de Javarzay.

### **Joël PROUST Adjoint responsable de la Commission « Infrastructures – Travaux – Voirie »**

Fait le point sur les travaux en cours, parfois retardés du fait des intempéries.

### **L'ordre du jour étant épuisé, les rapports des commissions présentés, Monsieur le Maire évoque quelques informations diverses avant de clore la séance à 22 heures:**

- Madame Josiane Blandin recrutée en qualité de CAE CUI depuis la mi-mars et pour une durée de 12 mois, succède à Madame Nathalie Bonnet auprès de Madame Guerry et Madame Guillaud au service « ménage ».
- Madame Guerguin et Monsieur Goguet agents du service des Espaces Verts en arrêt maladie sont remplacés par Madame Domain et Monsieur Gally recrutés par le biais de l'Association Intermédiaire
- La Biennale organisée par le Foyer Culturel a connu moins de fréquentation mais la très haute qualité des prestations des artisans et intervenants divers est à souligner. Belle réussite
- Dans le cadre de la réorganisation des services, Monsieur Jean Christophe Lalliaud a été recruté par la Cdc et le SIVU Voirie pour pallier à l'absence de Monsieur Mérienne et la mutation de Monsieur Pierre Puyo.
- La souscription pour la Rénovation de l'Eglise Notre Dame de Chef Boutonne se poursuit. A ce jour, environ 3 000 € ont été versés par les donateurs auprès de la Fondation du Patrimoine. Les versements sont toujours possibles. Il est rappelé que contact peut être pris auprès de la mairie pour de plus amples renseignements.
- Le résultat des votes des conseils municipaux relatifs au projet de schéma départemental de la réforme territoriale est le suivant : 58 contre, 21 pour, 1 à égalité entre les pour et les contre.
- La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu comme prévu le 22 avril 2013 à 20 heures.
- Monsieur Michel Gornard évoque l'état du chemin de Pellevoisin. Rendez-vous est pris avec Monsieur Joël Proust pour faire le point. Par ailleurs la commission « Travaux » sera convoquée pour une réunion le 02.05.2013
- Monsieur Guillaume Gendraux regrette vivement la dégradation des installations au City Stade et indique qu'il convient d'envisager le remplacement des filets des terrains de tennis.

Ainsi délibéré le 08 avril 2013, en mairie de Chef-Boutonne

Le Maire,  
Fabrice MICHELET

**Vous pouvez lire ce compte rendu sur le site officiel de la commune : [www.chef-boutonne.fr](http://www.chef-boutonne.fr)**